

2494.  
pp 679774652

CULTE ET ICONOGRAPHIE

DE

S. JEAN-BAPTISTE

DANS LE DIOCESE D'AMIENS

PAR

M. JULES CORBLET

*Chanoine honoraire, Historiographe du diocèse d'Amiens,  
Directeur de la Revue de l'Art chrétien, Membre résidant de  
l'Académie d'Amiens & de la Société des Antiquaires de  
Picardie, Correspondant du Ministère de l'Instruction pu-  
blique, de la Société impériale des Antiquaires de France, etc.*

---

(Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*)

---

ARRAS

ROUSSEAU-LEROY, ÉDITEUR

Rue Saint-Maurice, 26

PARIS

LIBRAIRIE PUTOIS-CRETTÉ

Rue Bonaparte, 39

1864



# CULTE ET ICONOGRAPHIE

DE SAINT JEAN-BAPTISTE

*dans le diocèse d'Amiens.*

---

## I.

Le corps de saint Jean-Baptiste avait été enseveli à Sébaste, dans le tombeau où reposaient les ossements d'Élisée. Les reliques de ces deux grands prophètes, dont l'un avait prévu et dont l'autre avait contemplé l'avènement du Sauveur, restèrent confondues ensemble, sous la garde d'un pieux respect, jusqu'au règne de Julien l'Apostat. En l'an 362, les païens livrèrent aux flammes ces restes vénérés, en y joignant, par une sacrilège dérision, les ossements des plus vils animaux. Quelques moines, dissimulés dans la foule, réussirent à sauver une partie des reliques du Précurseur, et les portèrent dans leur couvent de Jérusalem. C'est de là qu'elles furent transférées, en 375, dans la nouvelle église que Théodose fit bâtir sur l'emplacement du temple de Sérapis. Le chef de saint Jean, qui était resté à Émèse, en Syrie, fut porté à Constantinople, en l'an 954, pour être mis à l'abri de la profanation des Sarrazins ; il resta déposé à la chapelle du palais jusqu'au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Les Français venaient de s'emparer de Constantinople ; et, parmi les richesses

Document



0000005518234

que le droit de la victoire leur permettait de s'approprier, ils apprécièrent pardessus tout les nombreuses reliques que possédait l'antique Byzance. Un gentilhomme picard, Wallon de Sarton, chanoine de Saint-Martin de Picquigny, découvrit le chef de saint Jean et celui de saint Georges dans les ruines du palais. Il résolut d'enrichir sa province natale de ces deux inestimables trésors. Pour subvenir aux frais de son retour en Picardie, il vendit les deux grands plats d'argent qui servaient de support aux deux reliquaires ; et le 17 décembre de l'an 1206, il arrivait à Amiens, et remettait son précieux dépôt entre les mains de l'évêque Richard de Gerberoy <sup>1</sup>.

D'après des traditions locales dont il n'est guère possible d'apprécier la valeur, Wallon de Sarton, en se rendant à Amiens, se serait arrêté au prieuré bénédictin de Maresmontiers, près de Bouillancourt, et à Beaufort, où la sainte relique aurait été exposée toute une semaine sur les fonts baptismaux <sup>2</sup>.

Plusieurs églises de France et de l'étranger ont disputé à la nôtre la gloire de posséder le chef du Précurseur. Cette prétention a été émise par Saint-Laurent de Gênes, Saint-Marc de Venise, Saint-Sylvestre *in capite* de Rome, Notre-Dame de Soissons, Sainte-Geneviève de Paris, les églises de Nemours, en Gâtinois, de Saint-Jean d'Angely <sup>3</sup>, etc. Mais notre immortel Du Cange, dans un traité qui est un de ses chefs-d'œuvre de critique et d'érudition, a démontré, d'une

<sup>1</sup> BOLLAND, 24 jun. — VISEUR, *Histoire de saint Jean-Baptiste*. — DU CANGE, *Traité historique du chef de saint Jean*.

<sup>2</sup> DAIRE, *Histoire manuscrite du doyenné de Montdidier*. (Bibl. d'Amiens).

<sup>3</sup> Un écrivain anonyme du X<sup>e</sup> siècle a composé une histoire de la translation du chef de saint Jean-Baptiste en l'abbaye de Saint-Jean-d'Angely-en-Santonge. « L'auteur y a donné tellement carrière à son imagination, disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 94, qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une vraie fable. »

manière évidente, que ces diverses églises ont confondu saint Jean-Baptiste avec quelqu'un des nombreux saints qui portent le même nom, comme saint Jean d'Édesse, saint Jean, martyr à Rome, etc.; ou bien qu'elles ne possèdent que des fragments du chef dont la cathédrale d'Amiens ne conserve que la face, dépourvue de la mâchoire inférieure.

Douze ans après la réception de cette sainte relique, la cathédrale d'Amiens fut entièrement dévorée par les flammes. L'évêque Évrard de Fouilloy voulut que le nouveau temple fût digne de contenir un des plus précieux trésors de la chrétienté : c'est cette pensée qui inspira le pontife et l'architecte, et c'est à elle, en grande partie, que nous devons le chef-d'œuvre du Moyen Age. La basilique d'Amiens est la gigantesque châsse du chef de saint Jean, comme la Sainte-Chapelle de Paris a été le somptueux reliquaire de la Couronne d'épines.

## II.

Dès la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, des marchands étrangers vinrent établir leurs étaux autour de la nouvelle cathédrale, pour offrir des denrées alimentaires et des souvenirs de piété aux nombreux pèlerins qui venaient vénérer le chef de saint Jean, pendant l'octave de sa fête. Le concours des commerçants s'accrut bientôt avec l'affluence des fidèles, et ce fut l'origine de la foire d'Amiens, qui conserva longtemps une sérieuse importance, en raison des franchises et privilèges qui imposaient un frein temporaire à la dévorante avidité des lois fiscales; ce qui encourageait les négociants étrangers à entreprendre de lointaines pérégrinations. Dans ces jours consacrés tout à la fois à la piété et aux transactions, ils pouvaient abaisser le niveau des prix de vente, et obtenir par là même un débit assuré.

Nous ferons remarquer à cette occasion que la plupart des anciennes foires ne sont pas d'institution administrative, mais d'origine ecclésiastique. Les édits de nos rois en ont fixé, il est vrai, le lieu et la durée ; mais ils se conformaient presque toujours aux vœux des populations, et ne faisaient guère que régler des réunions commerciales qui devaient leur antique origine à la célébration d'une solennité religieuse. L'anniversaire de la dédicace des églises, les fêtes patronales des monastères et des paroisses, le culte de certaines reliques vénérées, amenaient annuellement une grande affluence de fidèles dans certaines localités. Les marchands y étaient attirés par l'espérance d'un débit facile, et les fêtes de l'Église, comme nous l'apprend saint Basile <sup>1</sup>, devenaient bientôt les fêtes du commerce. L'étymologie même du mot *foire* vient confirmer cette donnée historique. C'est une transformation, non pas de *forum* (marché), mais de *feria* (fête), mot qui s'est conservé plus intégralement, avec le sens de *foire*, dans les langues d'Espagne et d'Italie, ainsi que dans les patois du Languedoc, de la Normandie et de la Touraine <sup>2</sup>.

Une foule de circonstances ont pu faire changer l'époque primitive de beaucoup de foires ; mais, cependant, il en est encore un grand nombre qui se sont conservées invariablement à la même date, et qui nous révèlent par là même l'origine ecclésiastique de leur existence. Pour ne citer que quelques exemples, nous mentionnerons que la foire coïncide avec la fête patronale de saint Louis, à Blois et à Versailles ; avec celle de saint Jean-Baptiste, à Lyon ; de saint Cyr, à

<sup>1</sup> *Nundinas et publicum emporium ex martyrum tempore et loco facientes.* ASCETIC. cap. 40.

<sup>2</sup> Espagnol, *feria* ; italien, *fiere* ; languedocien, *feire* ; tourangeau et bas-normand, *faire* ; vieux français, *feyre* ; basse latinité, *feria*.

Nevers; de saint Michel, à Ingouville; de la Nativité de Notre-Dame, à Noyon; de saint Martin, à Saint-Valery. La foire parisienne de Saint-Laurent commençait à la vigile du saint diacre martyr. C'est le concours des pèlerins, attirés par le culte des reliques, qui a donné naissance à la foire de saint Saturnin, à Toulouse; de saint Romain, à Rouen; de saint Laurent, à Laon; de saint Remi, à Reims; de saint Florent, à Roye. La foire de saint Ovide, qui eut un grand renom au XVIII<sup>e</sup> siècle, dut son origine à la vénération que les Parisiens portaient aux reliques de ce saint martyr, que le duc de Créquy avait données, en 1665, aux Capucines de la place Vendôme. D'autres foires, comme celle de Boulogne-sur-Mer, à la Saint-Maxime, ont eu pour cause primitive la fête patronale du diocèse. Un bien plus grand nombre doit remonter à la dédicace des églises <sup>1</sup>, dont trop souvent la date reculée n'a laissé aucun souvenir précis dans l'histoire. L'anniversaire de la Dédicace était autrefois tellement populaire dans le nord de la France, qu'on y donnait le nom de *ducasse*, non-seulement au jour anniversaire de la Dédicace, mais, par extension, à toutes les fêtes patronales dont une assemblée foraine est l'accessoire ordinaire. Ces fêtes, moitié religieuses et moitié commerciales, s'appellent aussi *hermesses*, ce qui, en flamand, signifie *Dédicace de l'église*.

Quand on se rappelle l'origine religieuse de ces grandes réunions commerciales, on ne s'étonne plus de voir l'Église y jouer un rôle important dans tout le cours du Moyen Age. A Rouen, l'ouverture de la foire était inaugurée par le Prieur et les religieux de Notre-Dame <sup>2</sup>; l'évêque de Paris ouvrait celle du *Landit*; à celle de Saint-Germain, on disait la messe

<sup>1</sup> *Acta episcop. cenom.*, apud MABILLON, *Analecta*, t. III, p. 321.

<sup>2</sup> MONTEIL, *Hist. des Français*, t. I, p. 270.

tous les matins dans une chapelle élevée au bout des halles <sup>1</sup>. Les privilèges des foires étaient souvent octroyés à des congrégations religieuses : celle du *Landit* appartenait à l'Abbé de Saint-Denis; celle du Temple, au grand Prieur de France; celle de Saint-Laurent, aux Lazaristes. L'évêché et le chapitre de Notre-Dame de Paris se contentaient de la modeste foire aux jambons <sup>2</sup>.

Ce sont là des droits qui peuvent aujourd'hui nous paraître bizarres. Mais n'était-ce pas, après tout, un acte de reconnaissance envers l'Église? C'étaient les évêques qui, les premiers, avaient favorisé ces affluences commerciales, en faisant construire des étaux aux abords de leur cathédrale, pour que les marchands forains vendissent commodément leurs denrées aux pèlerins. Ils permettaient même à ces derniers de passer la nuit dans les cimetières, pour qu'ils puissent accomplir le vœu qu'ils faisaient parfois *de ne s'arrêter en aucune demeure vivante*. De là, ces assemblées foraines autour des enclos funéraires qui, dans certaines villes, comme à Dieppe et à Rouen, se sont perpétuées jusqu'à nos jours <sup>3</sup>.

### III.

Les pèlerins qui venaient à Amiens remportaient, comme souvenir, des médailles d'or, d'argent, de bronze ou de plomb, qu'on avait fait toucher à la relique de saint Jean. Ces enseignes, qu'ils cousaient à leurs vêtements, représentaient le plus souvent, d'un côté, la tête du Précurseur, et, de l'autre, la glorieuse Patronne de la cathédrale, tenant son

<sup>1</sup> D. BOUILLART, *Hist. de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*.

<sup>2</sup> D. FÉLIBIEN, *Hist. de Paris*.

<sup>3</sup> Dom BESSIN, *Synod. norm.*, p. 168. — L'abbé J. CORBLET, *Notice hist. sur la foire de saint Jean, à Amiens*, p. 9.

Fils entre ses bras. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la face de saint Jean remplissait tout le champ de la médaille, et s'épanouissait en forme de lune. Je crois qu'on voulait exprimer, par cette allusion symbolique, que le fils d'Élisabeth n'était que le reflet de la lumière éternelle, — *non erat lux* — et qu'il était, par rapport à Jésus-Christ, ce que la lune est au soleil. M. Demarsy<sup>1</sup>, tout au contraire, a pensé qu'on a voulu simplement imiter la tête de saint Jean dans un plat d'argent, et il s'appuie surtout sur la présence du rang de perles qui entoure la face lunaire, de même qu'un collier de perles entourait la relique d'Amiens. Quoiqu'il en soit de ces deux interprétations, on pourra prochainement connaître mieux ces curieux monuments de la foi de nos pères, si répandus jadis et si rares aujourd'hui ; car notre savant collègue, M. J. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, prépare une étude approfondie sur les diverses variétés de ces plaques de pèlerinage.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on donnait naïvement à l'épilepsie le nom de *mal de saint Jean*, parce que ceux qui étaient atteints de cette affreuse maladie venaient parfois de plus de deux cents lieues pour vénérer les reliques de la victime d'Hérode, et en obtenir leur subite guérison. Une des chapelles de Notre-Dame d'Amiens renfermait autrefois les nombreux et riches témoignages de leur reconnaissance.

#### IV.

Mentionnons ici, par ordre chronologique, quelques-uns des faits qui se rapportent à notre insigne relique.

Le duc de Lancastre, fils de Richard II, roi d'Angleterre, voulut flatter l'esprit religieux des Amiénois, qui avaient vu

<sup>1</sup> *Bulletin du Comité archéol. de Noyon*, t. 1, p. 142.



avec joie Louis IX et Charles V venir s'incliner devant la face de saint Jean ; il offrit à la trésorerie de la cathédrale un chef d'or pesant quatre marcs, avec un chapelet orné de pierres précieuses. « Il est notre entencion et volenté, disoit la charte de donation, datée du 9 avril 1392, que le dict chief d'or demœure avesque et entre les joialx de la dicte église, en perpétuelle mémoire de nous, sans en estre emporté ou mys a autre corps. » Quand le duc de Lancastre eut quitté Amiens, l'évêque Jean de Boissy, animé d'une piété trop personnelle, voulut s'approprier ce reliquaire. Le Chapitre réclama auprès du roi Charles VI qui saisit le Parlement de cette contestation. Le duc de Lancastre lui-même intervint dans le débat, et le trésor capitulaire rentra en possession de cette riche offrande <sup>1</sup>.

Le pèlerinage au chef de saint Jean-Baptiste servit de prétexte à Isabeau de Bavière pour une entrevue avec Charles VI, qu'elle épousa à Amiens le 17 juillet 1385. Mais c'était là un pèlerinage d'hypocrisie qui ne pouvait produire que de déplorables fruits. Il eut pour résultat la discorde civile et l'asservissement de la France.

En 1425, une femme du village de Moyencourt recouvra la parole par l'intercession de saint Jean-Baptiste, et une autre pieuse femme de Longpré-les-Corps-Saints fut guérie de sa surdité <sup>2</sup>.

Philippe le Bon, pendant le séjour qu'il fit à Amiens en 1435-36, acheta 17 enseignes d'or, à la représentation du chef de saint Jehan, pour la somme de XXI livres 3 sols <sup>3</sup>.

Charles VII, en 1450, fonda à Notre-Dame d'Amiens une

<sup>1</sup> *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Picardie*, XIX, p. 47.

<sup>2</sup> DAIRE, *Hist. d'Amiens*, II, p. 118.

<sup>3</sup> *Comptes des ducs de Bourgogne*.

messe solennelle qui devait se célébrer perpétuellement le 12 août, pour remercier Dieu de ce que le sol de la France avait été complètement délivré de la présence des Anglais <sup>1</sup>.

Le 12 janvier 1474, Louis XI fit présent d'un rubis-balai qui fut enchâssé au bord du plat qui portait la tête du Précurseur. Ce joyau était estimé valoir 40,000 livres <sup>2</sup>.

Humfroy de Vinfelde, ambassadeur du roi d'Angleterre, et plus tard le comte d'Oxford, son grand chambellan, offrirent à notre relique des statuettes en argent <sup>3</sup>.

En 1517, l'échevinage donna un chef de saint Jean, en or émaillé, à Claude de France, femme de François I<sup>er</sup>, qui faisait son entrée solennelle dans la ville d'Amiens.

Charles IX sollicita le don de notre insigne relique, par l'entremise du cardinal de Créquy. Le chapitre eut le louable courage de répondre par un refus formel <sup>4</sup>.

Le 10 mai 1577, Nicole Aubry de Vervins, aveugle depuis plusieurs années et réputée incurable, recouvrait la vue en touchant le chef de saint Jean. Le dimanche suivant elle assistait, un cierge à la main, à côté de l'Évêque, dans une procession générale, inspirée par la reconnaissance publique. Geoffroy de la Marthonie fit exécuter un tableau qui représentait ce miracle, pour en décorer sa cathédrale <sup>5</sup>.

Le pape Clément VIII, qui doutait de l'authenticité de la relique vénérée dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite*, députa à Amiens, en 1604, un chanoine de Saint-Jean-de-La-

<sup>1</sup> *Martyrol. Ambianense.*

<sup>2</sup> *Chronique manuscrite de BERNARD.* (Bibl. de M. Ch. Dufour).

<sup>3</sup> DUSEVEL, *Hist. d'Amiens*, I, 458.

<sup>4</sup> *Registre des Chapitres généraux d'Amiens*, Ms. 3 mars 1563.

<sup>5</sup> *Hist. véritable de la guérison admirable advenue.... à l'attouchement du chef de S. Jean-Baptiste.*

tran, pour obtenir une partie de ce précieux dépôt. On accéda à cette demande. Mais, ce serait singulièrement exagérer l'importance du don qui fut fait alors que de croire, avec M. l'abbé Dalmière <sup>1</sup>, « que l'église d'Amiens fit présent à l'église de Rome de la moitié de son trésor ».

Le nombre des bijoux qui entouraient notre reliquaire était si considérable, que de temps à autre on en détachait quelques-uns pour les employer à des œuvres pies. En 1610, c'était pour restaurer divers reliquaires ; le 14 décembre 1612, c'était pour fabriquer un calice <sup>2</sup>. Pour ces dépouillements partiels, on présumait toujours le consentement du Saint, et on se fondait sur sa générosité. Sur la terre, il avait sacrifié sa vie pour la défense de la morale et de la foi ; du haut des cieux, pensait-on, il pouvait bien faire le sacrifice de quelques bijoux, pour embellir le temple qui l'abritait.

En 1661, l'évêque François Faure instituait la prédication de trois sermons, pendant l'octave de sa fête.

En 1668, à l'occasion de la terrible peste qui sévissait à Amiens, le corps de ville, représenté par ses échevins, fit vœu d'ériger une chapelle en l'honneur de saint Jean-Baptiste. L'Évêque, le chapitre et le corps de ville s'engagèrent chacun pour la somme de mille écus <sup>3</sup>.

Le 8 juillet 1675, Marie-Thérèse d'Autriche vint vénérer à Amiens le chef du Précurseur.

En 1680, un jeune paroissien de Saint-Jacques, Jean-Baptiste de Saisseval, tisserand de son métier, fit célébrer une messe en l'honneur de son patron, et fut guéri du mal caduc qui l'affligeait depuis de longues années <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Itinéraire du voyageur catholique à Rome*, t. I, p. 344.

<sup>2</sup> *Registre manuscrit des délibérations du Chapitre*. (Bibl. d'Amiens.)

<sup>3</sup> DAIRE, *Hist. d'Amiens*, I, 434.

<sup>4</sup> Manuscrits de MACHART, I, 434. (Bibl. d'Amiens).

## V.

La fête de la Décollation de saint Jean s'appelait jadis, à Amiens, *la saint Jehan Lirooms*. « Cette épithète, dit le Père Daire dans son *Almanach perpétuel*, vient de l'usage où l'on est de mettre, pendant la foire, des leurres dans les rues, comme un fer à cheval brûlant et autres choses fixées entre les pavés, dans l'intention d'attraper les gens de la campagne les moins dégourdis. Lorsqu'il s'en trouve d'assez nigauds pour donner dans le piège, la populace crie après eux à gorge déployée : *Lirot, lirot*, qui, dans le patois picard, veut dire : *Il est attrapé* <sup>1</sup>. »

On solennisait avec une grande pompe la solennité du 24 juin, qui était jadis précédée d'un carême de trois semaines <sup>2</sup>. Dès trois heures du matin, les cloches de la cathédrale annonçaient les matines. A quatre heures, on retirait le saint chef de la chapelle qui lui est consacrée, et on l'exposait dans le transept du nord. A cinq heures, à neuf heures, et à la fin de la grand'messe, on le portait solennellement sur un reposoir dressé au milieu de la nef, pour que la foule des fidèles pût le contempler facilement. En l'absence de l'Évêque, c'était le doyen du chapitre qui montrait la relique ; en l'absence du doyen, c'était un chanoine. Des contestations s'élevèrent, en 1642, au sujet de ce privilège, et le prévôt réclama pour lui l'honneur de cette fonction, quand

<sup>1</sup> On pourrait suspecter cette étymologie du Père Daire, attendu que la foire n'a pas lieu le 29 août, à la fête de la Décollation, mais le 24 juin, au jour de la Nativité de saint Jean. Dans les titres du XIII<sup>e</sup> siècle du chapitre d'Amiens, la fête de la Decollation est désignée sous le nom de la *Décollace de S. Jehan, S. Jehan décolacé*.

<sup>2</sup> PIERRE-DAMIEN, *Opusc.* xli, c. 1. GUILLAUME DURAND, *Rational.*, lib. vii, c. 14.

le doyen serait absent <sup>1</sup>. Pendant tout le temps que la relique restait exposée, les vassaux de l'Évêque étaient tenus de monter la garde autour de la cathédrale.

Le chef de saint Jean était porté aux processions générales qu'on faisait pour la cessation de la peste, ou pour rendre grâces à Dieu des victoires remportées ou des traités de paix conclus.

Sur le bref du cierge pascal de la cathédrale, on indiquait le nombre d'années écoulées depuis la réception du chef de saint Jean. N'est-ce pas là, en effet, une des dates les plus importantes de nos annales ecclésiastiques? Aussi, dans notre ancienne liturgie, on célébrait, le 13 décembre, la fête spéciale de la Réception de la face de saint Jean.

C'était à la Saint-Jean que l'on procédait, à Roye et à Péronne, à l'élection du mayeur; que les bouchers de Corbie devaient donner deux moutons à l'abbaye, qui recevait en même temps seize deniers des marchands de poissons; que le fermier du moulin Taillefer était obligé de livrer vingt-et-un septiers de vin au chapitre de Notre-Dame <sup>2</sup>; que les nouveaux mariés de la ville de Doullens se cotisaient pour offrir un chapeau de roses vermeilles à la statue du Saint, dans l'église de Saint-Martin <sup>3</sup>.

Ceux qui violaient les ordonnances de l'échevinage, au XV<sup>e</sup> siècle, étaient parfois condamnés à présenter un cierge, comme amende honorable, *au chief de Monsieur saint Jehan*.

La compagnie des arquebusiers, fondée à Amiens en 1528, avait saint Jean-Baptiste pour patron. Le jour de sa nati-

<sup>1</sup> *Registre des délibérations du Chapitre*, Ms. 517 de la bibl. d'Amiens.

<sup>2</sup> GOZE, *Rues d'Amiens*, t. 1, p. 135.

<sup>3</sup> EDGÈNE DUSEVEL, *L'église Saint-Martin de Doullens*.

vité, ils célébraient sa fête à l'église des Cordeliers, et procédaient à l'élection de leur capitaine <sup>1</sup>.

La Saint-Jean était aussi la fête patronale des charpentiers de navires à Saint-Georges d'Abbeville, des pelletiers à Saint-Wulfran-de-la-Chaussée, et des tondeurs à Saint-Jacques d'Abbeville.

C'est sous son vocable que sont placés les Hôtels-Dieu d'Amiens, de Doullens, de Péronne, etc., les églises de Rouvroy (Abbeville), de Péronne, de Picquigny, ainsi qu'une trentaine de paroisses rurales.

Le nom de Jean-Baptiste était beaucoup plus répandu autrefois qu'aujourd'hui en Picardie. Dans le procès-verbal d'une assemblée générale des habitants d'Amiens, datée du 15 juillet 1466, sur 96 noms, il y en a 32 qui sont précédés du prénom de *Jehan*.

## VI.

La célébration de cette fête éminemment populaire était souvent accompagnée de certaines pratiques superstitieuses, que le clergé ne pouvait parvenir à faire disparaître. On croyait que la température du 24 juin déterminait irrévocablement l'avenir des fruits, et on proclamait, comme un axiôme incontestable, que

Du jour de saint Jean la pluie  
Fait la noisette pourrie.

Des gens par trop naïfs s'imaginaient qu'un seau d'eau tiré à minuit avait la merveilleuse vertu de guérir la fièvre. C'est

<sup>1</sup> JANVIER, *Notice sur la milice amiénoise*, p. 17.

à la même heure fatidique qu'on allait recueillir, sous la racine du plantin, le précieux charbon qui devait préserver tout à la fois de la peste et du tonnerre, de la fièvre et des brûlures. Au lever de l'aurore, on partait à la recherche de *l'herbe de la saint Jean*; et, plus d'un crédule investigateur se donnait une courbature, pour se délivrer de ses futurs maux de reins. Le soir, plus d'un habitant des faubourgs se croyait préservé des maux de tête, quand il avait fait trois fois le tour des feux de joie allumés sur la place du beffroi et devant le portail des églises <sup>1</sup>.

Un livre devenu rare, intitulé : *Recherches curieuses des principales cérémonies de l'hôtel-de-ville d'Amiens, 1750*, donne ainsi le programme officiel des feux de joie : « La veille de saint Jean-Baptiste, après-midi, le Premier et Eschevins font la visite par la ville, avec robes et tocques, assistez des compagnies privilégiées ; vont par les quartiers de la ville, où sont les habitans en garde, pour voir s'il n'y a pas de désordre. Il se fait un bûcher devant l'hôtel-de-ville, sur les six heures du soir. Deux eschevins vont quérir Monsieur le gouverneur ou lieutenant du Roy, pour mettre le feu audit bûcher ; et, en cas d'absence, c'est Monsieur le Premier, avec le plus ancien eschevin..... Autrefois, il y avait une collation où assistait Monsieur le gouverneur général de la province, ayant mis le feu au bûcher, et Messieurs les eschevins et tous les officiers ; l'on tire le canon pour réjouissance de la fête de saint Jean-Baptiste, et on fait des feux par tous les quartiers de la ville ».

Ces feux de joie, sur lesquels M. A. Breuil a publié un remarquable travail <sup>2</sup>, paraissent remonter au V<sup>e</sup> siècle. On a

<sup>1</sup> PACCIAUDI, *De cultu S. J.-Baptistæ*. — D. GRENIER, *Introduction à l'Hist. de Picardie*.

<sup>2</sup> *Du Culte de S. Jean-Baptiste et des usages profanes qui s'y rattachent*.

interprété de diverses façons l'universalité de cet usage. Les uns l'ont expliqué par la coïncidence de la date liturgique avec le solstice d'été, et y ont vu un souvenir des fêtes solaires que les païens célébraient à cette époque; les autres y ont cru reconnaître une application un peu profane de la parole de l'Ange : *Multi in nativitate ejus gaudebunt*. Les os d'animaux qu'on brûlait alors, surtout en Picardie, porteraient à croire qu'on voulait originairement rappeler que les reliques de saint Jean, mêlées d'ossements d'animaux, avaient été condamnées aux flammes par les païens de Sébaste.

Ce n'étaient pas seulement les *fus d'os* qui avaient le privilège de rassembler un immense concours de spectateurs, c'étaient surtout les *jeux de Dieu* ou *Mystères*, que les confrères du Saint-Sacrement ou les jeunes gens de la ville représentaient, soit à l'hôtel communal, soit sur la place du beffroi, ou bien encore à l'extrémité des faubourgs. On y jouait la *Décollation de Monseigneur saint Jehan-Baptiste*, mystère dont le principal rôle devait être quelque peu difficile à remplir. On y donnait aussi le *Mystère de la Passion*, où l'histoire du Précurseur tenait une place importante. Ce drame en plusieurs journées s'ouvrait par le baptême de Notre-Seigneur. Saint Jean, par un profond sentiment d'humilité, refusait d'abord de verser l'eau du Jourdain sur sa tête :

Pas requérir ne me devés  
 Car mon cher Seigneur, vous savés  
 Qu'il n'affiert pas à ma nature;  
 Je suis créature  
 Et pour facture  
 De simple stature,  
 Humble viateur.  
 Ce seroit laydure  
 Et chose trop dure



Laver en eau pure  
 Mon hault Créateur.  
 Tu es précepteur,  
 Je suis serviteur.  
 Tu es le pasteur  
 Ton ouaille suis.  
 Tu es le docteur  
 Je suis l'auditeur.  
 Tu es le ducteur  
 Moi consécuter,  
 Sans quy rien ne puis.

Saint Jean se résignait enfin à obéir aux ordres réitérés du divin Maître ; mais il prenait la précaution de lui dire :

Sire, vous êtes baptisé.  
 Qui a votre haulte noblesse?  
 N'appartient ne à ma simplesse  
 Si digne service vous faire.  
 Toutefois, mon Dieu debonnaire  
 Veuillez suppléer le surplus <sup>1</sup>.

Notre délicatesse littéraire peut être blessée par les trop naïves singularités de ces drames religieux ; mais, il faut avouer pourtant qu'ils avaient une portée plus morale et une physionomie plus intellectuelle que les voltiges d'acrobates et les exhibitions de phénomènes disloqués qui, dans nos foires modernes, ont remplacé les *mystères* de nos aïeux.

## VII.

Un personnage tel que Jean-Baptiste, qui a été célèbre non-seulement par sa sainteté personnelle, mais par les circonstances de sa vie qui furent liées à l'histoire du Sauveur,

<sup>1</sup> Manuscrits de PAGÈS et MACHART, à la Bibl. d'Amiens.

devait naturellement occuper une large place dans l'icographie chrétienne. Une des plus anciennes représentations du Précurseur est celle que Bosio a découverte dans la catacombe de Pontien <sup>1</sup> ! Depuis, d'illustres artistes se sont complû à figurer saint Jean, jouant avec l'Enfant Jésus, prêchant dans le désert, baptisant Notre-Seigneur, etc. Mais ce n'est pas ici le lieu de décrire les chefs-d'œuvre que ce sujet a inspirés à Paul Ucello, Jacobus Florentinus, André del Sarto, Raphaël, Léonard de Vinci, L. Carrache, H. Van Eyck, Poussin, etc.; nous devons nous borner à mentionner les monuments iconographiques, d'une importance bien inférieure, que renferme le diocèse d'Amiens.

Parmi les tableaux, nous ne croyons dignes d'intérêt qu'une Décollation, à Saint-Martin de Doullens; une Prédication dans le désert, à l'église de Saint-Sauflieu; un Baptême de Notre-Seigneur, par Coypel (1690), à Saint-Riquier, et le même sujet, bonne copie du Poussin, à Saint-Pierre de Roye. Parmi les nombreuses statues qui décorent nos églises, et dont beaucoup n'ont aucune valeur artistique, il y en a quelques-unes qui méritent l'attention; ce sont celles qui figurent aux portails de Caix, de Saint-Vulfran, de Notre Dame d'Amiens et dans l'intérieur de Notre-Dame d'Amiens (œuvre de Vimeu), d'Harbonnières et de Croy. A Notre-Dame d'Amiens, au mausolée du cardinal Hémard, on voit ce pieux prélat à genoux devant le chef de saint Jean-Baptiste, pour lequel il professait une grande dévotion.

Un des culs de lampes des stalles de la cathédrale représente le chef de saint Jean, admirablement sculpté. Il est ainsi décrit, par MM. les chanoines Duval et Jourdain <sup>2</sup> :

<sup>1</sup> *Roma Sotteranea*, p. 131.

<sup>2</sup> *Description des stalles de la cathédrale d'Amiens*, dans le tome VII des *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie*, p. 397.

« Quelle expression de piété, de joie, de respect dans les traits de ces deux anges venus exprès du ciel pour montrer au concile des chanoines le précieux chef du Précurseur ! Quelle auguste face aussi que celle de l'homme qui fut *le plus grand parmi les enfants des hommes* ! Comme ces yeux s'éteignent bien ! Que cette bouche, toute froide qu'elle est, dit bien encore sa courageuse parole : *Non licet* ! Que tout est éloquent dans la tête du martyr de la chasteté. Nos conducteurs de l'œuvre n'ont pu que vouloir un chef-d'œuvre, en commandant à leurs artistes l'image de la face de saint Jean : ce chef-d'œuvre, on le leur a fait ».

Une œuvre non moins remarquable et bien plus vaste est l'Histoire toute entière de saint Jean, sculptée en 1551, et divisée en vingt-trois scènes à la clôture septentrionale de la cathédrale. MM. les chanoines Duval et Jourdain, n'ayant rien laissé à dire à ce sujet, nous les prendrons pour guides dans une rapide description <sup>1</sup>.

L'Histoire du Précurseur est racontée chronologiquement d'abord par des médaillons en bas-relief, disposés sur le soubassement ; puis, par huit grandes scènes en ronde-bosse, abritées sous des arcades ; enfin, par cinq médaillons en forme de quatre-feuilles.

#### PREMIÈRE TRAVÉE.

- 1<sup>er</sup> Médaillon. Zacharie, remplissant ses fonctions sacerdotales, a révélation que sa femme Élisabeth lui donnera un fils.
- 2<sup>e</sup> Médaillon. Zacharie sort du temple, muet de surprise.
- 3<sup>e</sup> Médaillon. Il rentre dans sa maison où il rencontre Élisabeth.
- 4<sup>e</sup> Médaillon. Marie rend visite à Élisabeth qui s'avance au-devant d'elle.

<sup>1</sup> Les clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens, dans le tome IX des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*.

- 5<sup>e</sup> *Médaille*. La sainte Vierge, séjournant chez Élisabeth, est assise à côté d'elle et lui présente un livre.
- 6<sup>e</sup> *Médaille*. Sainte Élisabeth vient de mettre au monde un enfant qu'on baigne dans un bassin.
- 7<sup>e</sup> *Médaille*. Saint Jean est circoncis par le grand-prêtre.
- 8<sup>e</sup> *Médaille*. Sainte Élisabeth donne le nom de Jean à son enfant.
- 9<sup>e</sup> *Médaille*. Saint Zacharie écrit dans un livre : *Joannes est nomen ejus.*
- 10<sup>e</sup> *Médaille*. Saint Jean, encore jeune, vêtu d'une tunique, s'instruit en lisant dans la solitude.
- 1<sup>re</sup> *Arcade*. Elle porte cette inscription :

Saint Jhan preschoit au desert par constance  
Adun que on feict les peschets penitance.

Le prédicateur, du haut d'une chaire rustique,  
s'adresse aux auditeurs qui l'ont suivi dans un  
affreux désert.

- 2<sup>e</sup> *Arcade*. Jhesus entra au fleuve de Jorvain  
Ou baptesme eust de saint Jhan por certain.

Le Précurseur verse avec une coquille l'eau du  
Jourdain sur la tête du Sauveur, qui a remis sa  
tunique entre les mains d'un ange. On lit sur un  
lambel d'or : *Hic est filius meus dilectus.*

- 3<sup>e</sup> *Arcade*. Interrogé saint Jhan quy il estoit  
Dicit estre voix quy au desert preschoit.

Des Pharisiens, animés de dispositions hostiles, in-  
terrogent saint Jean sur sa mission.

- 4<sup>e</sup> *Arcade*. Saint Jhan voyant Jhesus vers lui marcher  
Veci le agneau de Dieu (dit-il) très cher.

C'est la traduction de l'*Ecce agnus Dei.*

## SECONDE TRAVÉE.

- 5° *Arcade.* Pour arguer Hérode de adultere  
 Sainct Jhan fut mis en prison fort austere

Dans une première scène, saint Jean prononce devant Hérode son *Non licet*. Dans une seconde, il est jeté dans une prison, dont l'architecture n'a rien de judaïque.

- 6° *Arcade.* De Herodias la fille demanda  
 Le chef de saint Jhan, Hérode le accorda.

La fille d'Hérodiad, après avoir dîné avec Hérode, lui adresse sa monstrueuse supplique.

- 7° *Arcade.* En prison fut saint Jhan décapité  
 Pour avoir dict et prêché vérité.

L'exécuteur vient de lui trancher la tête et la présente à Salomé, qui la reçoit dans un plat.

- 8° *Arcade.* Le chef saint Jhan fut a table posé  
 Puis d'un couteau dessus l'œil incisé.

Cette circonstance est mentionnée, non point dans l'Écriture, mais dans quelques anciens auteurs. « L'os frontal de notre relique, disent MM. Duval et Jourdain, paraît en effet percé au-dessus de l'œil gauche comme par un coup de poinçon ou de stylet. Le trou est de forme circulaire et peut avoir une ligne de diamètre. »

- 11° *Médaille.* Quatre disciples de saint Jean confient son corps à la terre.

- 12° *Médaille.* Des béquilles suspendues indiquent que les fidèles agenouillés près du tombeau ont obtenu la guérison de leurs infirmités.

- 13° *Médaille.* Une partie des reliques de saint Jean sont brûlées avec des ossements d'animaux.

14° *Médaille*. Ses cendres sont jetées au vent.

15° *Médaille*. Wallon de Sarton donne à l'Évêque d'Amiens le chef de saint Jean.

Les divers personnages qui figurent dans cette vaste composition, portent les vêtements qui étaient en usage du temps de Charles VII. Saint Jean seul porte un costume vraiment historique, c'est-à-dire une peau de chameau. Les blasons des donateurs ont été effacés ou détruits en 1793. Il est heureux qu'on n'ait pas alors fait un plus grand nombre de mutilations, et qu'on n'ait pas mis à exécution le vœu exprimé par les républicains de Lille, dans cette inscription gravée à la pointe dans la chapelle Saint-Éloy :

*Les républicains Lillois ont trouvé de toute indignité de laisser, dans un temple de la Raison, tant de hochets du fanatisme.*

Signé : DUBOIS.

### VIII.

Le culte de saint Jean-Baptiste est toujours resté vivace dans nos contrées. Aussi le diocèse, et surtout la ville d'Amiens, a su gré à Monseigneur Boudinet d'avoir, dès le commencement de son épiscopat, donné un nouveau lustre à la solennité du 24 juin. En 1859, il montait ce jour-là dans la chaire de Notre-Dame ; et, après avoir annoncé que désormais cette fête serait célébrée avec toute la pompe qui lui est due, il prononçait, avec cette onction qui lui est propre, l'éloge de celui dont le Sauveur lui-même a été le premier panégyriste. Depuis lors, d'autres éloquents orateurs se sont succédé, à pareil jour, dans la chaire de Notre-Dame, et la piété des fidèles s'est toujours montrée avide de recueillir la

manne nourrissante de ces belles et solides instructions. Quand bien même cet attrait de l'éloquence n'existerait pas, la foule n'en remplirait pas moins notre vaste basilique, guidée qu'elle serait par sa vénération pour un saint dont les destinées ont été sans analogie dans le passé comme dans l'avenir. Sa naissance a été annoncée au monde, comme un miraculeux bienfait, par un messager des Cieux ; avant de naître, il était déjà sanctifié ; il a eu pour mission de montrer du doigt le Messie, que les autres prophètes n'avaient fait qu'entrevoir à travers le voile de l'avenir ; il a versé sur la tête du Sauveur l'eau sacrée du Jourdain, emblème de cette eau mystique du Baptême, qui devait régénérer le monde ; placé sur le seuil des deux Testaments, il a été la dernière parole de l'ancienne Loi, il a été le premier sang versé de la Nouvelle !